	<b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2004-193</b>		Diffusion : <b>B</b>	Date d'émission : <b>22 décembre 2004</b>	Page : <b>1/2</b>
	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.			<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	<b>Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.</b>				
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : <b>Sans objet</b>		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : <b>97-061-212 annulée par sa Révision 2, 89-068-093 R1 partie A</b>			
Responsable de la navigabilité du matériel : <b>AIRBUS SAS</b>		Type(s) de matériel(s) : <b>Avions A300, A310 et A300-600</b>			
Certificat(s) de type n° 72 Fiche(s) de données n° 145					
Chapitre ATA : <b>53</b>	Objet : <b>Fuselage - Inspection de la cloison pressurisée arrière</b>				

### 1. APPLICABILITE :

Avions AIRBUS A300, A310 et A300-600 tous modèles certifiés, tous numéros de série.

### 2. RAISONS :

En 2001, un avion A300 a subi une rupture en vol du bouclier de pressurisation arrière qui a entraîné une décompression rapide de la cabine.

Les investigations ont révélé une corrosion importante sur les angles de fixation des bordures interne et externe en-dessous du cordon d'étanchéité couvrant la jonction.

A la suite de cet événement :


- une inspection non répétitive de la flotte A300 dans le but de détecter de la corrosion dans la zone de la fixation basse du bouclier a été rendue obligatoire par la consigne de navigabilité (CN) 2001-245 qui reste en vigueur,
- le programme existant d'inspection (CN 97-061-212(B) R1 pour les avions A310 et A300-600 et CN 89-068-093 R1 partie A pour les avions A300) de la zone concernée sur l'ensemble de la flotte des avions A300, A310 et A300-600 a été revu.

Un nouveau programme d'inspection a donc été établi et est rendu obligatoire par la présente CN. En conséquence la CN 97-061-212 R1 et les exigences de la CN 1989-068-093 R1 partie A sont annulées.

### 3. ACTIONS REQUISES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les actions suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur (DEV) de la présente CN :

- 3.1. Cinq ans après la première mise en service de l'avion ou dans les dix huit mois à compter de la DEV de la présente CN, à la dernière des deux échéances atteintes, effectuer les inspections entre les lisses STGR 27 droite et gauche et réparer, si nécessaire, suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS (BS) A300-53-0363 ou A310-53-2114 ou A300-53-6136 applicable.

	<p align="center"><b>CONSIGNE DE NAVIGABILITE</b> <b>N° F-2004-193</b></p>	<p>Diffusion : <b>B</b></p>	<p>Date d'émission : <b>22 décembre 2004</b></p>	<p>Page : <b>2/2</b></p>
--	--	---------------------------------	--	------------------------------

**3.2.** Répéter les inspections ci-dessus, et réparer si nécessaire suivant les instructions du BS applicable cité ci-dessus à des intervalles n'excédant pas trois ans.

Toute corrosion détectée et caractérisée selon les critères figurant au tableau (Figure 2 sheet 2 "corrosion limits") du BS applicable cité ci-dessus et qui nécessite réparation devra être réparée dans les délais associés spécifiés dans ce tableau. Les instructions de réparation sont à obtenir auprès du constructeur.

**4. DOCUMENTS DE REFERENCE :**

Bulletins Service AIRBUS :  
A300-53-0363  
A310-53-2114  
A300-53-6136  
Toute révision ultérieure approuvée de ces BS est acceptable.

**5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**

01 janvier 2005.

**6. REMARQUES :**

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :  
AIRBUS SAS - Didier AURICHE - Fax : 33 5 61 93 45 80.

**7. APPROBATION :**

Cette CN est approuvée AESA sous la référence n° 2004-12119 du 13 décembre 2004.